ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Année scolaire 2026-2027 – Marcelcave

Horaires d'accueil

- **Accueil du matin :** à partir de 7h30.
- **Départ des enfants :** jusqu'à 18h30.

Tarification

Les tarifs sont calculés en fonction du **quotient familial (QF)**.

Quotient familial	Journée avec repas
QF ≤ 700	11 €
QF de 701 à 1250	12 €
QF ≥ 1251	13 €

Modes de règlement acceptés:

- Espèces
- Chèque
- CESU
- Chèques-Vacances (ANCV)

Conditions d'accueil

Public accueilli

- Enfants scolarisés de 5 à 11 ans (possibilité d'accueil à partir de 3 ans pour les fratries).

Priorité d'accueil

Les inscriptions sont traitées selon l'ordre de priorité suivant :

1. Enfants **résidant à Marcelcave dont les parents travaillent et / ou isolés**.
2. Enfants **scolarisés à Marcelcave dont les parents travaillent et / ou isolés**.

Inscriptions

- Inscription obligatoire avant la fréquentation.
- Inscription à la journée uniquement.

Les réservations des mercredis se font par période de vacances à vacances. Une inscription ou une annulation en cour de période est possible.

Toute inscription non annulée sera facturée.

Documents à fournir

- Photocopie des vaccinations à jour de l'enfant
- Fiche sanitaire dument remplie
- Dossier d'inscription général complété
- Fiche d'inscription des mercredis complétée

À prévoir

- Tenue adaptée aux activités et à la météo.
- Gourde.
- Casquette et crème solaire en période estivale.
- Vêtements de rechange si nécessaire.

Départ des enfants

- Les enfants sont remis uniquement aux responsables légaux ou aux personnes autorisées sur la fiche d'inscription.
- Une pièce d'identité pourra être demandée.

Santé

- Tout traitement médical nécessite une ordonnance et les médicaments dans leur emballage d'origine.
- En cas d'allergie ou de PAI (Projet d'Accueil Individualisé), merci de prévenir la direction dès l'inscription.

Contact

Familles Rurales de la Somme

13 place de la République 80 800 CORBIE

03.22.71.13.90

accueildeloisirs.marcelcave@gmail.com

Nous vous remercions de respecter les horaires afin de garantir le bon déroulement de l'accueil et des activités.